

Dépêche AEF : Convention ruralité : "Il semble plus pertinent de travailler à l'échelle infradépartementale" (Patrice Joly, sénateur)

6-8 minutes

L'académie de Dijon organisait le 2 octobre 2019 à Saint-Brisson (Nièvre) une journée d'étude intitulée "école et ruralité" (1). "Le département n'est pas forcément la bonne échelle", analyse Patrice Joly, sénateur PS de la Nièvre, qui a été parmi les premiers à signer une convention ruralité. Il estime que les mesures gouvernementales, qui visent à articuler les conventions ruralité (signées par l'Éducation nationale) aux contrats de ruralité (qui impliquent tous les services de l'État), "permettront d'aller plus loin" et d'avoir des projets éducatifs plus riches. "Cultiver l'estime du territoire", plutôt que de le "dénigrer", "rejaillit sur l'estime de soi" et sur l'ambition des élèves, dit également dans un entretien à AEF info l'élus, qui était membre de la mission ruralité porteuse des 200 propositions pour un "agenda rural" ([lire ici](#)).





Patrice Joly, sénateur de la Nièvre Libre de droits

AEF info : L'académie de Dijon a organisé le 2 octobre dans la Nièvre une journée d'étude académique sur l'école et la ruralité. En quoi est-ce une thématique importante dans l'académie de Dijon ?

Patrice Joly : Dans les territoires ruraux, et particulièrement dans la Nièvre, le parcours des élèves, jusqu'à la fin du collège, est dans la moyenne nationale. Nous n'observons pas de décrochage. En revanche, au-delà, on observe que les jeunes se dirigent moins souvent vers le bac et plus souvent vers des formations type CAP. Le décrochage est encore plus grand au niveau des études supérieures. Les ambitions sont plus restreintes – pour des raisons financières, sociales... Des initiatives locales sont en train d'émerger qui sont intéressantes. C'est le cas à Varzy où l'association Chemins d'avenirs intervient. C'est le cas à Autun où un campus connecté permet aux jeunes de poursuivre des études supérieures à distance.

AEF info : En termes d'organisation, quelles sont les pistes évoquées lors de cette journée, pour "sortir" les établissements ruraux de leur isolement et pour développer l'ambition des jeunes ?

Patrice Joly : Les établissements ont un rôle à jouer dans le projet territorial. Ils peuvent apporter des réponses aux besoins du territoire en ajustant les formations. Mais ils ont tout intérêt, à développer les partenariats avec les entreprises, les collectivités locales, le milieu associatif – qui sont autant de ressources sur le territoire qu'ils peuvent mobiliser. Travailler avec les collectivités locales, par exemple, permet de mieux articuler l'éducation avec le "péri-éducatif" qui est un autre moyen de révéler le potentiel des jeunes et d'affiner leur projet individuel.

Lors de la journée d'étude, nous avons pris la mesure des équipements – artistiques, sportifs... – sur le territoire. Pour travailler sur l'autocensure, ils sont importants, parce qu'ils permettent de réenchanter le territoire – de cultiver l'estime du territoire qui rejaillit sur l'estime de soi. Un exemple : la pratique sportive. La Nièvre offre plein de possibilités – comme le trail, le

canoë-kayak ou le VTT. Il faut exploiter ces potentiels plutôt que de se centrer sur les sports dominants comme le foot où, de fait, le territoire est moins bien armé.

AEF info : Y a-t-il, dans le plan d'actions en faveur des territoires ruraux du gouvernement, des mesures qui peuvent aider à revaloriser ce qui fait la force des territoires ruraux ?

Patrice Joly : Oui. Les mesures gouvernementales, annoncées le 20 septembre ([lire sur AEF info](#)), peuvent faire bouger les choses. Elles préconisent de déployer des conventions ruralité [qui, signées entre un conseil départemental et le ministère de l'Éducation nationale, instaurent une démarche contractuelle pluriannuelle dont l'objectif est d'améliorer la qualité de l'offre éducative de proximité] articulées aux contrats de ruralité qui impliquent, de leur côté, tous les services de l'État (2). C'est positif. Cela permettra d'aller plus loin que ce que prévoient les premières conventions ruralité où, pour résumer, la collectivité se voyait assurée de conserver un même taux d'encadrement. Cela permettra de travailler sur des projets éducatifs articulés à des projets territoriaux qui traitent tous les sujets.

La Nièvre fait partie des départements qui ont été signataires d'une convention ruralité. Mais, cela a été évoqué lors de la journée d'étude, le département n'est pas forcément la bonne échelle. Il semble plus pertinent de travailler à l'échelle infradépartementale, peut-être sur trois, quatre ou cinq territoires, en tenant compte des parcours des élèves. Cela peut être à l'échelle des intercommunalités (éventuellement regroupées) ou des RPI.

AEF info : Le gouvernement, dans son plan d'actions en faveur des territoires ruraux, a également évoqué la création d'un indice d'éloignement qui permettrait de moduler les moyens alloués aux établissements. C'était une des préconisations de la mission ruralité dont vous étiez membre. Qu'attendez-vous de cette mesure ?

Patrice Joly : J'ai accueilli positivement cette annonce – même si on ne sait pas encore ce qu'on va y mettre. Ariane Azéma [IGAENR, qui a participé à la journée d'étude et a rédigé plusieurs rapports sur la ruralité] ne nous a pas dévoilé les critères qui permettraient de faire cet indice mais il semblerait que, pour mesurer le niveau d'isolement, on y intégrera des éléments comme

les équipements sportifs ou le nombre d'associations présentes sur le territoire ([lire sur AEF info](#)). Il faudra voir, ensuite, si un lien existe entre l'indice d'éloignement et le parcours des élèves.

Cela dit, il n'y a pas de raison de douter que les territoires ruraux sont des territoires d'avenir. Aujourd'hui, on considère qu'un tiers de la population en France vit sur un territoire rural, certes avec des caractéristiques différentes selon qu'il est dans une aire urbaine ou qu'il en est très éloigné. Les territoires apportent des réponses aux questions de société d'aujourd'hui – notamment environnementales. Mais il faut répondre au sentiment de délaissement qui est vif dans les territoires ruraux. L'éducation y a sa part si elle répond à la promesse républicaine où chacun doit trouver sa place dans la société.